

Consomm'acteur :

Selon un récent rapport de l'Institut de recherche en Marketing et Distribution (IMD), les hypermarchés et grandes surfaces perdraient chaque année en France plusieurs milliards d'euros en bénéfice net du seul fait des vols en magasin. Un phénomène de société qui inquiète toute l'intelligentsia mais que l'enseignant-chercheur Jean-Jacques Arman entend bien démystifier – car, dit-il, annonceur d'un regain d'énergie démocratique.

Grand amphithéâtre de l'université, dix-huit heures trente. Le professeur Arman se fait attendre depuis une bonne vingtaine de minutes lorsqu'un petit bonhomme surgit de l'arrière-salle. Il est complètement trempé et manifestement essoufflé. Sans prendre le temps de retirer son imperméable, le voilà qui s'avance vers le pupitre et commence à tapoter le micro. Grésillement. Un, deux. Un, deux. Silence dans la salle. Tout le monde commence à se regarder avec lassitude : les journalistes de seconde zone que nous sommes savent bien qu'en général ce genre de maladresse chez un conférencier n'augure jamais qu'un exposé long, chiant et tout bonnement sans intérêt éditorial.

S'en suit un véritable théâtre de boulevard au cours duquel le professeur réclame successivement de quoi se sécher, s'essuyer les lunettes, boire et alimenter un magnétophone hors d'âge dont on se demande bien à quoi il peut lui servir. Après des excuses répétées et alors qu'il semble enfin disposé à nous faire part de ses lumières, le voilà qui sort une boîte de camembert de sa mallette, l'ouvre et en extirpe un cédérom : « *Johnny, l'intégrale : un euro en caisse !* ». Une onde de rires se propage et se dissipe en quelques applaudissements convenus. En vingt minutes, il n'a cessé de démontrer combien

voler est à la fois facile et naturel.

Le coup de semonce des chiffres. En 2007, clients et employés des entreprises de commerce (toutes tailles confondues) ont emporté pour plus de 4,64 milliards d'euros en produits au détail soit 1,34% du chiffre d'affaires et une hausse de 3,9% sur un an. Spiritueux, cosmétiques, vêtements, jouets, consoles de jeux : tout y passe. Point crucial selon Arman : ces vols ne sont absolument pas de première nécessité et pour moitié seulement destinée au marché noir. Ce à quoi il ajoute cette statistique étonnante et qui dit que sur cent ménages français, soixante-quatre estiment que plus d'un français sur deux vole ou fraude régulièrement – et trouvent cela inadmissible.

Une suspicion à l'égard de tous, mélange de jalousie et d'incompréhension, justifiant la frustration face à l'abus et le soulagement par l'abus – légitime récompense. Espèce de passe-droit universel, qui fait qu'un cadre BAC+5 gagnant plus de 3000 euros nets par mois en arrive à s'économiser l'achat de produits d'entretien en piquant ceux de l'entreprise où il travaille ; ou qu'une personne possédant une collection de plus de cent DVD s'estime assez en mérite pour la monter au double, fort de copies gravées à cinquante centimes la pièce.

Et le professeur de parler de « contre-imposition », sorte d'autorégulation par la fraude – ressentie comme normale dans un monde où tout est considéré trop cher, trop taxé et au seul profit de chefs d'entreprise milliardaires adeptes du licenciement et de la délocalisation – rééquilibrage d'un jeu biaisé où on a trop clairement fait comprendre que l'opportunisme est loi.

« *Il y a quelque temps de cela, explique Mr*

Arman, j'étais invité chez un couple d'amis – lui avocat dans un cabinet assez connu, elle de profession libérale ; en somme, si je puis dire, des personnes aisés profil petit-bourgeois fort bien éduqués. À table – une conversation récurrente avec ce genre de personnes – monsieur explique ses déboires avec son ordinateur et en particulier avec son écran plat hors de prix qui vient de lâcher. Là-dessus il m'annonce non sans fierté, que ce n'est pas un problème car il a volontairement pris le même modèle qu'au travail et qu'il procèdera à l'échange dès lundi matin. »

Spéculation du maître : durant les dix prochaines années, le vol de consommables dans les entreprises serait multiplié par cent cinquante pour cent ; et la valeur moyenne de l'objet jugé « consommable » par cinq-cents pour cent. L'homme moderne, quel que soit son niveau social, serait ainsi amené à réguler la baisse de son pouvoir d'achat par le vol. *« L'équipement du particulier est en train de converger vers celui de son lieu de travail. Avec l'essor de la domotique, le moindre câble, le moindre relais et le moindre adaptateur seront bons à prendre – et pouvoir le prendre, c'est*

aussi ne pas regarder le prix en supermarché », explique-t-il avant de marquer une pause, de sortir une cartouche d'encre pour imprimante de son porte-documents et de nous l'exhiber en guise de seule démonstration et d'au revoir.

Eh oui, alors que la mode des dernières années est à lui demander de défendre l'intérêt économique de son pays par un choix de produits basé sur l'aspect moral et non plus financier, le client – vous, moi, monsieur et madame tout le monde – passe donc de l'autre côté de la frontière et se translate directement en pleine ligne de mire de la justice, le tout au service même de ceux qui se disent spoliés. Une affaire qui met finalement tout le monde d'accord et rend la répression sinon inapplicable, assez problématique pour se régler dans les urnes. Car paradoxalement, nous tous coupables sommes d'un commun accord conscients et désireux que tout cela cesse définitivement.

Renaud Fuglien.